

Un service fiable, une solution durable



Collecte de dépouilles d'animaux de compagnie

Rendac a développé un projet en vue de répondre à la demande fréquente d'un service adapté à l'enlèvement d'animaux de compagnie chez les vétérinaires, communes et autres professionnels.

Services fiables, solutions sûres

 **Rendac**
by Darling Ingredients

Un service fiable

Le service d'enlèvement des petits animaux de Rendac apporte des solutions logistiques fiables pour l'enlèvement des cadavres d'animaux de compagnie, réservé aux vétérinaires, aux refuges pour animaux, aux administrations communales et à tous les services professionnels recueillant les cadavres d'animaux dans toute la Belgique. Un simple appel à un numéro de téléphone spécial pour signaler l'enlèvement de dépouilles. Vous mettez les cadavres dans les sacs bleus spéciaux Rendac qui sont fournis par les transporteurs. Au jour fixé, un véhicule anonyme effectue l'enlèvement. Un document d'enlèvement, conforme aux normes européennes, attestera de l'enlèvement dans le respect des règles d'hygiène les plus rigoureuses.

Une solution durable

Le traitement chez Rendac est conçu pour rendre les cadavres inoffensifs d'une manière sûre et légale, hygiénique et fiable. Après le prétraitement avec d'autres carcasses chez Rendac, l'ensemble est utilisé comme biocarburant durable pour la production d'énergie. A titre de comparaison: la quantité d'énergie verte qui est produite chez Rendac correspond aux besoins énergétiques de plus de 36.000 ménages belges.

Procédure (Si vous n'êtes pas encore client)

1. Affiliation chez Rendac

Après votre affiliation, vous recevrez une carte reprenant la procédure et votre numéro d'identification personnel (numéro de client).

2. Comment les entreposer ?

Vous devez utiliser les sacs HOKA avec le logo Rendac. Lors du premier enlèvement, le collecteur mettra lui-même les cadavres dans les sacs, il vous laissera un sac de chaque type. Ensuite, vous déposerez vous-mêmes les dépouilles dans les sacs Bleus qui seront bien fermés. Si vous désirez des sacs supplémentaire, veuillez contacter le service clientèle.

NOTE:

Notre service d'enlèvement emportera uniquement les sacs avec le logo Rendac ! Les sacs sont repérés par un numéro en fonction de la taille:

- sac N° 1 jusqu'à max 10 Kg
- sac N° 2 de 10 à 25 Kg
- sac N° 3 plus de 25 Kg

Dans le sac N° 1, il est permis d'avoir plusieurs animaux de compagnie, comme : chatons, souris, oiseaux, lapins, hamsters, ect. , ainsi que les organes provenant des opérations. Dans les sacs N°2 et 3, un seul animal par sac est autorisé.

3. La demande

La demande d'enlèvement peut se faire par notre service clientèle ou système automatique. L'enlèvement sera effectué par une camionnette (anonyme) dans les deux jours ouvrables qui suivent votre demande. Les collecteurs sont équipés et habillés pour ce type d'enlèvement conformément la réglementation en vigueur.

4. Le prix

Demandez nos prix par Email : serviceclientele@rendac.com ou au 053 640 234.

5. La facturation

Tous les enlèvements d'un mois sont regroupés sur une facture mensuelle. Vous aurez à faire simplement un paiement par la banque.

6. Inscription

Si vous souhaitez utiliser nos services, vous pouvez nous contacter grâce aux coordonnées ci-dessous. Dans la semaine, vous recevrez une carte d'inscription avec votre numéro personnel.

Pour plus de renseignements vous pouvez prendre contact avec notre service clientèle :

Service clientèle Rendac

Fabriekstraat 2 BE-9470 Denderleeuw

T: +32 53 640 234 klantendienst@rendac.com rendac.be